



DEMI-PENSION ET ETUDE 2022 - 2023
ELEMENTAIRE

Après le vendredi 9 septembre 2022, l'école n'acceptera plus les changements de jours de demi-pension et d'étude

Mon enfant, Nom : Prénom : Classe :

reste à la demi-pension les * :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

reste à l'étude de 16H30-17H50 les * :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

Votre enfant ne doit pas être inscrit le même jour à l'étude et à une activité périscolaire au sein de l'école

* mettre une croix dans la ou les cases de votre choix

Le choix des jours est valable pour l'année entière.

Néanmoins, si des modifications étaient indispensables, merci d'en informer par mail la direction :

- au plus tard le **mercredi 7 décembre 2022** pour le 2^{ème} trimestre (3 janvier au 31 mars),
- au plus tard le **mercredi 22 mars 2023** pour le 3^{ème} trimestre (3 avril au 4 juillet).

L'école ferme ses portes à 18h00 **précises**.

Trois retards dans le mois entraîneront l'exclusion de votre enfant de l'étude pour le mois suivant.

Fait le :

Signature :